



TERMES DE REFERENCES POUR

“Formation en gestion des associations dès une perspective de genre”

1. INTRODUCTION

Alianza por la Solidaridad est née avec la vocation de travailler pour un monde meilleur et durable pour toutes et tous, sans prendre en considération leur lieu de naissance ou de résidence. Notre travail, nos connaissances, notre expérience, ainsi que notre créativité sont investies dans la défense et la promotion des droits universels partout et pour toutes les personnes. Notre travail répond à la défense des droits des migrants, les droits de la femme partout dans le monde, la durabilité de l'environnement et la défense des droits des personnes affectées par les crises humanitaires. Pour cela, on sait bien qu'on doit construire une citoyenneté globale informée, critique qui veut s'impliquer dans les changements sociaux nécessaires afin d'avoir un monde qui place la personne et les droits humains au centre, ainsi qu'on est conscient que le plaidoyer politique est la clé pour y parvenir.

2. CONTEXTE DU PROJET :

A travers le projet « Femmes migrantes au Maroc : défenseuses de leurs droits humains pour une vie durable et libre de violence », financé par la Agencia Extremeña de Cooperación Internacional para el Desarrollo (AEXCID). Alianza por la Solidaridad (Alianza), l'association Malvaluna (Malvaluna) et l'association Amal Chabab Takadoum (Amal) contribuent à garantir une vie sans violence et le plein exercice des droits humains, économiques, sociaux, civils et politiques des femmes d'origine subsahariens ainsi que leurs enfants au Maroc.

Le présent projet s'articulera autour de 4 axes complémentaires :

1) Le renforcement des connaissances en droits et la capacité d'exigibilité et de plaidoyer des femmes migrantes dans les villes de Rabat et Tanger. Ce renforcement est axé sur l'accompagnement à travers différents outils liés aux processus d'autonomisation des femmes migrantes, où elles peuvent passer de l'image de victime que la société marocaine a sur elles, vers l'auto-reconnaissance et la capacité de défendre leurs propres droits et ceux de leur collectivité.

2) Le renforcement des capacités organisationnelles et génératrices de revenus des micro et petites entreprises dirigées par des femmes migrantes, pour la génération de moyens de subsistance décents pour les femmes migrantes qui leur permettent d'échapper aux dynamiques de violence et d'exploitation sur le lieu de travail, principalement par des moyens coopératifs 3) L'appui à l'inclusion et à la permanence dans le système éducatif marocain des enfants de moins de 6 ans des femmes migrantes d'origine subsaharienne dans la ville de Rabat et de Tanger, qui ne sont pas encore en âge d'accéder aux services éducatifs publics marocains. Cela permettra de garantir leur droit à l'éducation et favorisera la formation et l'insertion professionnelle de leurs mères, ainsi que la durabilité de leurs ressources

4) La promotion d'une opinion publique favorable au droit à une vie digne sans violence, en respectant les droits humains des femmes migrantes au Maroc.

Pour cela, différentes activités seront menées axées sur la production de matériels et leur diffusion ; sur la promotion du réseautage et la promotion des réseaux et échanges internationaux. Le présent projet tente d'aller plus loin dans la dimension de l'accès et de la défense des droits, du renforcement de l'autonomie économique, de l'appui à la durabilité de la vie des femmes migrantes et leurs enfants, du plaidoyer et de la sensibilisation de la population. Le caractère du pôle d'attraction de Rabat, en tant que ville qui offre des opportunités d'employabilité aux femmes (même si dans des niches d'exploitation), facilite le travail avec un grand groupe de femmes migrantes dans des conditions permettant de suivre le processus d'empowerment et d'autonomie liées à ce projet.

D'autre part, Tanger est l'une des villes fortement marquées pour être dans un contexte de frontières, ce qui définit les relations des femmes migrantes qui vivent dans ces villes en termes de sécurité frontalière. Tanger en tant que ville frontalière définit la réalité quotidienne des femmes, qui comprend la dynamique de la persécution, du contrôle et des déplacements forcés, où l'installation est beaucoup plus difficile que dans le reste du territoire. Cela fait de Tanger un lieu à forte mobilité et insécurité. Pour cette raison, le travail sera effectué dans cette ville avec un groupe restreint de femmes migrantes, en se basant sur les processus d'autonomisation et de défense des droits.

3. OBJECTIFS DU PROJET :

Objectif général :

Contribuer à garantir une vie sans violence et le plein exercice des droits humains, économiques, sociaux, civils et politiques des femmes d'origine subsaharien ayant des enfants au Maroc.

Objectif spécifique :

Accroître l'empowerment personnel, l'indépendance économique et une vie sans violence à l'égard des femmes migrantes ayant des enfants dans les municipalités de Rabat et de Tanger.

Résultat 1 : Connaissance renforcée des droits et des capacités d'exigibilité et de plaidoyer des femmes migrantes dans les municipalités de Rabat et de Tanger.

Résultat 2 : Renforcement des capacités organisationnelles et de génération de revenus des micros et petites entreprises gérées par des femmes migrantes

Résultat 3 : Promotion de l'inclusion et la permanence dans le système éducatif marocain des garçons et filles des femmes migrantes d'origine subsaharien dans la ville de Rabat et de Tanger.

Résultat 4 : Opinion publique favorable promue du droit à une vie sans violence et des droits humains des femmes migrantes au Maroc.

4. Objectifs de la formation:

- ✓ Renforcer les capacités des associations en matière « Genre » afin de leur permettre d'intégrer cette approche dans la conception et la formulation de leurs interventions.
- ✓ Former les associations participantes à l'identification et la définition des concepts de base en matière de « Genre ».
- ✓ Employer une perspective de genre dans le travail quotidien de l'association.
- ✓ Renforcer les compétences des associations pour influencer les processus politiques et de prise de décision concernant l'égalité et les droits des femmes,
- ✓ Approcher des concepts de base liés à l'approche genre, l'approche intersectionnelle et l'approche basée sur les droits humains.
- ✓ Sensibiliser les réglementations marocaines et communautaires en matière d'égalité des chances et fournir des outils pour l'intégrer dans le travail régulier.

5. CONTENU DE LA FORMATION ET PRESTATION DEMANDÉE :

- ✓ Aborder les lois concernant l'égalité et le genre au Maroc et les dispositifs de d'accompagnement et de plaidoyer disponibles.
- ✓ Intégrer l'égalité des chances et des actions dans les interventions associatives.
- ✓ Fournir le minimum de connaissances et de compétences nécessaires pour gérer correctement une association dès une perspective de genre.
- ✓ Former sur la transversalité de l'approche genre comme stratégie vers l'égalité de genre dans les organisations de migrants.
- ✓ Former le personnel des associations sur l'égalité des sexes à travers un processus de transformation qui vise à fournir des connaissances, des techniques et des outils pour développer les compétences et le changement d'attitudes et de comportements.
- ✓ Fournir des instruments utiles pour déployer la transversalité de l'approche genre dans les projets et programmes, en utilisant des budgets avec une perspective de genre, une communication inclusive et des clauses de genre dans les contrats et les politiques du travail.
- ✓ Fournir un instrument pour planifier et évaluer les programmes, les projets et les organisations à partir de l'approche genre.
- ✓ Renforcer le lien entre migration, genre et développement.

6. POPULATION CIBLÉE :

-Les bénéficiaires seront 10 femmes à Tanger et 20 sur Rabat qui représentent différentes associations qui travaillent dans la région sur la question migration et genre.

-5 ateliers seront réalisés en total. 2 heures pour chaque atelier (20 heures au total): 10 femmes à Tanger et 20 femmes à Rabat, dans le premier et le deuxième année du projet.

8. PROPOSITION DU CANEVAS (Rapport Final) :

- ✓ Note méthodologique incluant les détails des approches liés à :
 - (i) Le genre
 - (ii) L'intersectionnalité ;
 - (iii) Droit de l'Homme, droits des femmes.
- ✓ Plan des séances pour la formation ;
- ✓ Rapport Globale de la mission incluant un résumé exécutif de 3 pages devra être préparé en français, en arabe.
- ✓ Le document support de la formation (Présentation PPT du contenu de la formation),
- ✓ Les documents appui de la formation (documentation à distribuer aux participantes).
- ✓ Analyse de la participation des bénéficiaires et évaluation de la formation du point de vue du/de la prestataire.
- ✓ Evaluation de la formation par les participantes (traitement et analyse des fiches d'évaluation remplies par les participantes).
- ✓ Recommandations et commentaires.
- ✓ Annexe avec les supports pédagogiques utilisés.

7. COMPÉTENCES ET QUALIFICATION REQUISES :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme d'études dans sciences sociales, psychologie, droit internationale/ Master en genre.
- ✓ Bonne compréhension de la thématique de l'interculturalité et genre, des approches basées sur le droit humains, droit des femmes et droit de migrants/es au Maroc. Maîtrise de la loi d'égalité, les politiques de genre déployée par les institutions publiques concernant et le dispositif de protection disponible.
- ✓ Expérience de cinq années au moins dans le domaine de renforcement des capacités personnelles des femmes.
- ✓ Maîtrise de techniques, dynamiques d'intervention socioculturelle, approche droite, approche genre et intersectionnel, approche participative et approche interculturelle.
- ✓ Bonne maîtrise du français et l'arabe (écrit et parlé).

8. CONTENU ET CONDITIONS DE PRESENTATION DES OFFRES :

Le/la formateur (trice)/groupe de formateurs doit fournir, dans son offre de service, son CV une note méthodologique exhaustive et étayée permettant d'évaluer la pertinence et la qualité de l'approche et du contenu proposé pour la formation, avec une proposition du budget et calendrier détaillé. Il doit aussi apporter la documentation administrative justifiant de sa capacité à être contracté comme prestataire de service et de son statut.

D'autre part, dans la définition de la proposition, la personne ou équipe consultant devra prendre en compte l'impact spécifique du COVID sur la situation des femmes migrantes au Maroc.

10. DATE LIMITE DE SOUMISSION :

Les propositions seront envoyées à l'adresse électronique :
ochakkor@aporsolidaridad.org en indiquant la référence « **Mujeres migrantes
defensoras** ».

La date limite de la réception des propositions sera le 20 avril 2021 à 23 h 59 mn